

Info-pêche No 71

Bulletin d'information de l'AGSP - paraît trois fois par an - gratuit - 02/2015

| | |
|-------------|--|
| Page 1 | Editorial - Qualité de l'eau : danger immédiat ! |
| Page 2 | Hommage - Un ami des rivières nous a quittés |
| Page 3 | Ouverture rivières 2015 - Apéro & repas au bord du Rhône aux « Halles de l'Île » |
| Pages 4-5 | Qualité de l'eau menacée - Les points noirs entre Salève et Jura |
| Page 6 | P'tites Nymphos No 1 - Brèves autour de la pêche |
| Page 7 | Pêche et protection des animaux - Des précisions bienvenues |
| Page 8 | Retour au bambou - Pêcheurs numériques ... ou nostalgiques ? |
| Page 9 | P'tites Nymphos No 2 - Encore quelques « niouzes » et un « VRAI/FAUX » |
| Pages 10-11 | Nouvelles de la FSP - Actualités de la faîtière nationale |
| Page 12 | Adhérez aux sociétés membres de l'AGSP |

Editorial

Bassin franco-genevois: sale temps pour la qualité de l'eau

Les mauvaises nouvelles s'accumulent au sujet de la **qualité de l'eau** dans le Grand-Genève. Suite à la suppression du taux plancher entre l'euro et le franc suisse et à l'augmentation des taxes d'assainissement, les coûts du traitement des eaux usées du Pays de Gex et de St-Julien par les STEP genevoises prennent l'ascenseur.

Si l'on ajoute la qualité médiocre des eaux de l'Arve et de l'Oudar (affluent de la Versoix), ainsi que le problème de l'ancienne décharge de Divonne dont les jus se déversent dans la Versoix, les organisations environnementales, pêcheurs en tête, ont de quoi être très inquiètes !

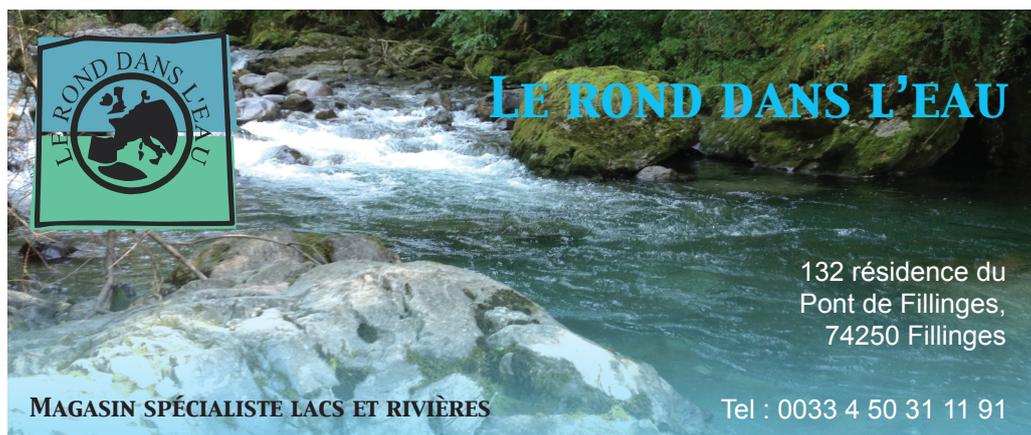
Mais que font nos politiques ?? Selon les dernières nouvelles ils semblent, à notre grand regret, peu enclins au dialogue avec les autorités françaises concernées.

L'eau ne s'arrête pas à la frontière et nos édiles ont intérêt à se préoccuper très sérieusement de ces problèmes, sinon les efforts d'investissement de plusieurs centaines de millions pour la renaturation et le rétablissement de la qualité de l'eau de nos rivières seront ... anéantis !

Qui serait d'accord de voir les effluents de STEP françaises se déverser à **nouveau** dans l'Allondon ou dans l'Aire renaturée, ces rivières redevenant ainsi quasiment des égouts à ciel ouvert ?

Certainement pas les pêcheurs ... qu'ils soient suisses ou français, d'ailleurs !

Maxime Prevedello - président AGSP



LE ROND DANS L'EAU

132 résidence du
Pont de Fillinges,
74250 Fillinges

MAGASIN SPÉCIALISTE LACS ET RIVIÈRES

Tel : 0033 4 50 31 11 91

Hommage à Jean-Daniel Chevalley

Un amoureux des rivières genevoises nous a quittés

Je devais avoir 16-17 ans, et les crues du mois d'avril dans l'Allondon exerçaient sur moi une attractivité particulière. Comme les robes courtes des filles, d'ailleurs. Ces crues étaient la promesse de belles pêches, avec des poissons de taille parfois surprenante.

Mais problème, je n'étais pas le seul au milieu des années 70, des années magnifiques pour la pêche sportive dans l'Allondon, à avoir repéré la combine. Au coup de donne, il était difficile de passer le premier, car la concurrence était rude. En semaine, il n'était pas rare de croiser une vingtaine de pêcheurs en deux heures de pêche sous Dardagny !

C'est ainsi que j'ai rencontré pour la première fois ce grand gaillard, avec son foulard rouge à la Renaud, sa Garbolino 4 brins, son émerillon+laïne rouge et ses vers de terre. Moi, je montais depuis le pont de Russin, lui il redescendait déjà, canne pliée, c'était louche. On s'arrête, se salue et on cause. Et puis il sort son linge... Dedzou, une alignée de poissons qui dépassent les 30 cm alors que la maille est à 23 cm, le gars sait pêcher, et plutôt bien.

Et puis cette scène va se répéter plusieurs fois, car il commence à pêcher dès le début de l'après-midi, alors que moi je sors de l'école vers 16h20, saute sur mon boguet et arrive un peu plus tard au bord de l'eau.... Il faut dire qu'à l'époque, il y avait à Genève plus de 3500 preneurs de permis annuels en rivières, et il se capturait 2 à 3 tonnes de truites dans l'Allondon. De brillants esprits halieutiques n'avaient pas encore pensé à mettre en place une réglementation ubuesque pour décourager la pêche sur l'Allondon.

Je ne connaissais pas le nom, et encore moins le prénom de ce pêcheur redoutable, mais quelque chose me disait qu'on allait se recroiser. Bien des années plus tard, l'état de l'Allondon s'étant bien dégradé, je ne la pêchais plus, et me voilà en charge de la renaturation de rivières genevoises.

Un soir de janvier 2001 à Confignon, présentation du projet lauréat du concours de renaturation de l'Aire. Je suis assis dans la salle pleine à craquer, incognito, et j'entends derrière moi deux gars qui râlent sec (gueulent ça va aussi) en découvrant l'emprise du projet gagnant sur leur exploitation agricole : c'est mon Renaud de l'Allondon, Jean-Daniel Chevalley accompagné de son frère Marc-André. Enfin un nom sur un visage !

On se reconnaît, on se salue, et quand je lui dis que je vais porter le projet à l'Etat de Genève, un projet qui va l'impacter très fortement, il me trouve instantanément moins sympathique.

Le projet est lancé, les agriculteurs avec Jean-Daniel en tête sont impliqués, et on va apprendre à mieux se connaître. Et à travailler ensemble, pendant plus de 10 ans. Et surtout, surtout, on va devenir amis !

Aujourd'hui, que dire, depuis que Jean-Daniel nous a quittés début septembre 2014. La place manque. Sans son soutien au projet, nous n'aurions pas planté un clou sur l'Aire à Lully. Il a été d'accord de lâcher une bonne partie de ses terres, son outil de travail, pour installer une nouvelle rivière devant sa ferme et sécuriser ainsi le village de Lully contre les inondations. Chapeau bas !

Son engagement citoyen, on le retrouve aussi avec sa participation aux activités de la Commission de la Pêche, où il représentait pendant de nombreuses années le monde agricole.

Jean-Daniel s'est battu contre le crabe, mais le crabe a été le plus fort.

Encore le jour de l'ouverture en mars 2014, alors que les traitements le mettaient sur les genoux, Jean-Daniel m'envoie un sms : *J'ai eu la force de sortir la canne dans l'après-midi, devant la ferme. Deux touches, deux truites, je suis fatigué, mais je suis le plus heureux des hommes !* Tout est dit, finalement, toutes les émotions de l'enfance sont encore là, intactes.

Aujourd'hui, sur le chantier de l'Aire à Confignon, tout le monde est triste.

Jean-Daniel passait plusieurs fois par semaine, si ce n'était pas tous les jours, il téléphonait chaque matin au contremaître Philippe Sautier pour prendre de ses nouvelles et de l'état des travaux. C'est dire s'il aimait cette rivière, si ce chantier de renaturation de la rivière lui tenait à cœur.

Quand je suis sur le terrain à Moulaz et que regarde la Ferme des Bois, je suis triste : j'ai perdu, mais je devrais dire les rivières genevoises et leurs pêcheurs, nous avons perdu un bel ami. **Alexandre WISARD**



Photo: Michel FAVRE - cinéaste

Ouverture de la pêche en rivières: samedi 7 mars 2015

Une fois n'est pas coutume, l'apéritif officiel suivi d'un repas, organisés début mars à l'occasion de l'ouverture de la pêche, auront lieu cette année **au bord du Rhône en Ville de Genève**. C'est d'abord sur la **Place de l'Île** sous les platanes, puis dans l'enceinte de la **Brasserie des Halles de l'Île**, que se déroulera la manifestation. Sont invités les pêcheuses et pêcheurs, les autorités politiques et les services de l'Etat concernés.

Programme:

Dès 10h30, la **remorque d'exposition itinérante** de la **Fédération Suisse de Pêche - FSP**, avec ses magnifiques répliques de nos poissons indigènes et ses panneaux explicatifs, sera présente sur la Place de l'Île et intéressera certainement petits et grands.

Dès 11h30, Place de l'Île: apéritif sur l'esplanade extérieure de la Brasserie des Halles de l'Île.

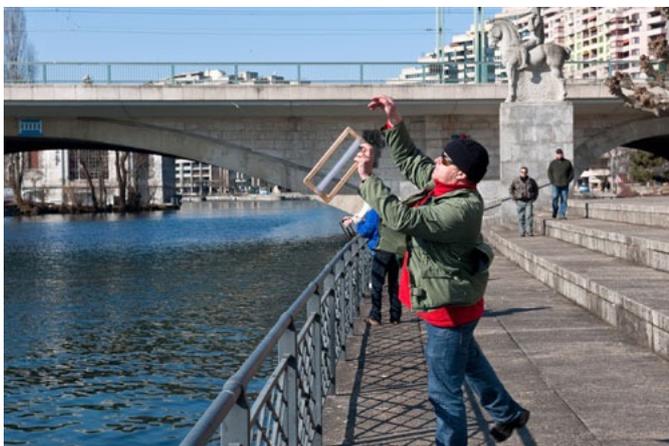
Dès 12h, Place de l'Île: partie officielle avec la présence du Conseiller d'Etat M. Luc Barthassat.

Dès 12h30 : buffet dînatoire à la Brasserie des Halles de l'Île.



CHERS et CHÈRES ... PÊCHEURS et PÊCHEUSES ... VENEZ NOMBREUX !!!

(Attention: parcage des véhicules interdit sur les accès et la Place de l'Île !)



J'aime beaucoup ton
piercing !



RAMPINI

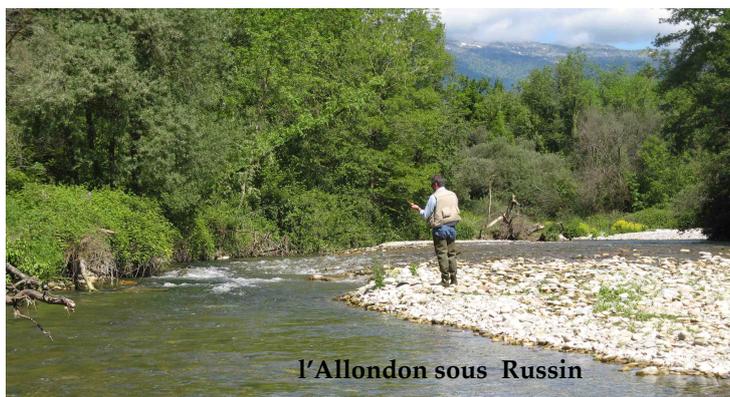
CONSTRUCTION

GRANDES MENACES SUR LA QUALITE DE L'EAU A GENEVE

(MP) Alors que la qualité globale des cours d'eau de Suisse s'est nettement améliorée depuis les années 1970, le constat est beaucoup moins réjouissant pour le bassin franco-genevois. La pression des activités humaines se fait sentir sur la qualité de l'eau car son assainissement nécessite une adaptation constante à l'évolution de la situation. Le territoire situé entre Salève et Jura subit depuis 20 ans une forte urbanisation pour répondre à l'augmentation de la population résidant des deux côtés de la frontière, et les infrastructures dédiées à l'assainissement deviennent rapidement obsolètes. Sans compter les anciennes stations d'épuration qui n'ont plus la capacité de traitement du bassin qu'elles desservent. Ajoutez à cela une collaboration transfrontalière qui se fissure face aux évolutions récentes du marché des changes entre l'euro et le franc suisse et des responsables politiques qui tardent à réagir, et l'on risque fort un « retour vers le passé ». Ce sont donc les organisations de protection de l'environnement, pêcheurs en tête, qui tirent depuis quelque temps déjà la sonnette d'alarme ... espérons qu'elles seront entendues. Ci-dessous les « points noirs » relevés par l'AGSP :

Assainissement transfrontalier des eaux usées ...

• Pays de Gex - L'Allondon



La STEP du Bois-de-Bay mise en service en 2009 et située au bord du Rhône à Peney, récolte notamment les eaux usées du Pays de Gex et a permis la mise hors service de deux STEP françaises notoirement sous-dimensionnées qui rejettent leurs eaux « mal traitées » dans l'Allondon. Cette STEP est un exemple de réalisation transfrontalière qui découle d'un contrat de rivière signé entre l'Etat français, la région Rhône-Alpes, le canton de Genève, le département de l'Ain et l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse.

A cette époque, les édiles avaient scellé un accord financier concernant le traitement de ces eaux « françaises » par l'installation suisse. Hélas, la suppression du taux plancher du franc suisse face à l'euro, couplée à une hausse des taxes genevoises d'épuration, met à mal cet accord. En effet, face à cette forte augmentation des coûts, les collectivités françaises envisagent sérieusement de construire leur propre installation qui déverserait à nouveau ses effluents dans ... l'Allondon ! Nos politiques ne semblent pas avoir pris la mesure de cette « bombe écologique » **qui anéantirait tout le travail et les centaines de millions investis** pour supprimer les rejets d'eaux polluées dans ce cours d'eau emblématique de la région pour ses qualités biologiques et paysagères.

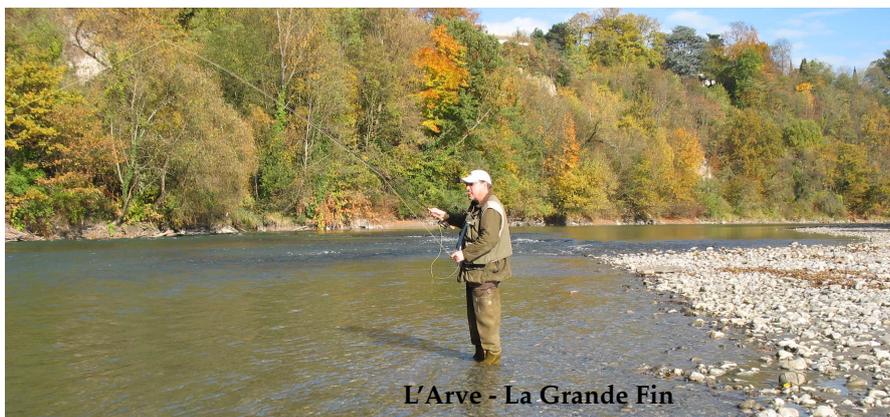
• St-Julien-en-Geninois - L'Aire

Pour les mêmes raisons, le traitement des eaux usées de la cité française de St-Julien-en-Geninois par la STEP d'Aire à Vernier, pourrait lui aussi être remis en question. Lorsque l'on sait les efforts financiers consentis pour réaliser la renaturation de l'Aire, rivière autrefois canalisée et polluée par les rejets de l'ancienne STEP de St-Julien, on risque aussi de se retrouver avec une rivière renaturée ... mais charriant à nouveau l'eau chargée des rejets de l'hôpital de St-Julien ... triste perspective !

Anciennes installations ... ça traîne !!

• STEP de Villette - L'Arve

La STEP de Villette traite les eaux usées de la région de Chêne - Thônex et rejette ses eaux dans l'Arve. Face son obsolescence technique et environnementale, une étude d'opportunité avait été engagée en commun avec l'agglomération française d'Annemasse, propriétaire de la STEP voisine d'Ocybèle. Cette démarche visait la réalisation d'un traitement centralisé sur un ouvrage unique des eaux usées du bassin versant actuel de la STEP de Villette et de celui desservant la ville d'Annemasse et ses environs.



Hélas, les autorités genevoises et françaises ont décidé, en 2012, de ne pas s'engager dans la réalisation d'un ouvrage en commun. Depuis lors, les Services Industriels Genevois (SIG) ont engagé l'étude en vue de réaliser, d'ici à 2018, une nouvelle station à Villette. Sachant que la future installation devrait être construite sur un terrain adjacent à la STEP actuelle et que les démarches d'acquisition foncière s'éternisent, l'horizon 2018 nous semble bien optimiste. Alors que les effluents des deux installations obsolètes actuelles continuent à dégrader les eaux de l'Arve genevoise, où quelques kilomètres en aval, on prélève de l'eau de la même rivière pour alimenter artificiellement la nappe phréatique du Genevois dans laquelle les SIG puisent pour alimenter la population en eau potable (!). Pour illustrer ce tableau peu ragoûtant de la qualité de l'eau de l'Arve, une récente pêche électrique pour l'étude de la migration piscicole a été « agrémentée » par la dérive constante de débris de papier de toilette, provoquant un légitime sentiment de dégoût aux gardes de l'environnement et scientifiques présents, qui ont dû régulièrement débarrasser le matériel nécessaire à la pêche (époussettes, câbles, etc.) des morceaux de « PQ » qui s'y collaient. Et surtout, cette pêche a révélé une quasi absence de poissons inquiétante.

• STEP de l'Oudar - La Versoix

L'Oudar est un ruisseau français affluent de la Versoix qui reçoit les eaux de rejet d'une STEP depuis longtemps obsolète puisque sa dernière mise à niveau date bientôt de 20 ans. De plus, des entreprises peu regardantes des normes environnementales ont régulièrement utilisé ce ruisseau pour y déverser (accidentellement ? intentionnellement?) des déchets multiples et variés.



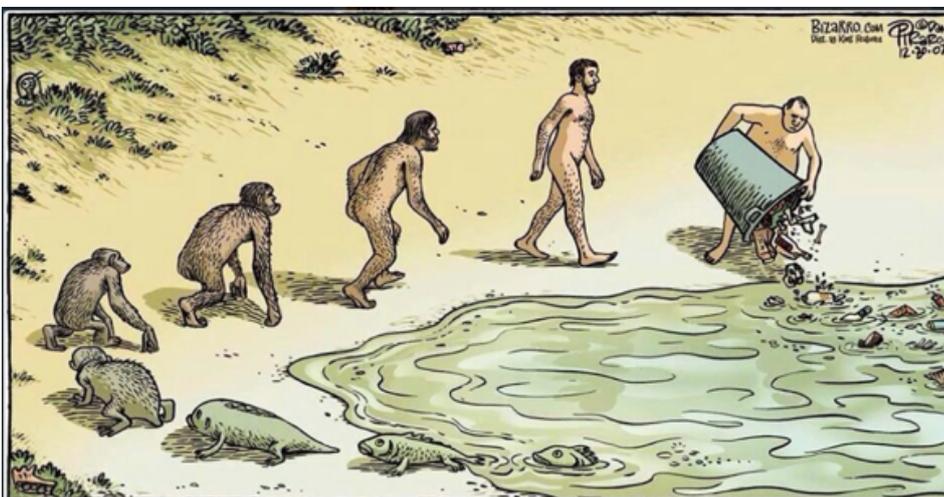
La Versoix - parcours limitrophe

• Ancienne décharge de Divonne - La Versoix

Au chapitre des promesses, l'assainissement de l'ancienne décharge de Divonne fait figure de serpent se mer. Cet engagement à la réhabilitation, le Député-Maire de Divonne, M. Etienne BLANC, l'a tenu en 2010 lors de la cérémonie de départ de Philippe CUENIN, ancien et dynamique président de l'AAPPMA de Divonne (voir l'info-pêche No 57, page 4) où il assurait : «*La mise sur pied d'un groupe de travail en vue de l'assainissement de l'ancienne décharge actuellement enterrée sous une couche de terre végétale et dont les jus s'infiltrent à travers le terrain et polluent chroniquement la Versoix et sa nappe d'accompagnement. Il en coûtera certainement plusieurs millions d'Euros à la collectivité, mais c'est à ce prix que l'on préservera l'image de Divonne les Bains, ville thermale, écologique, et balcon privilégié sur le Léman et les Alpes*». Par ailleurs, un rapport «Natura 2000» réalisé en 2011 signale : «*La décharge se situe au bord de la Versoix, juste en amont du Marais de Prodon, sur la commune de Divonne-les-Bains. Elle pourrait avoir des impacts non négligeables sur la qualité de l'eau car du matériel électroménager ancien y est enfoui. La commune étudie les possibilités pour réhabiliter cet espace* ». Quatre ans plus tard, les travaux n'ont toujours pas commencé. Cet assainissement tant attendu risque-t-il de venir grossir la longue liste des promesses non tenues ? Genève devrait tout de même s'y intéresser de plus près, l'eau de la Versoix coule vers Genève et le Léman ... le problème n'est donc pas uniquement franco-français !

• Autres aspects inquiétants constatés par les pêcheurs

Autant pour l'Arve que la Versoix, les suivis de la qualité de l'eau effectués par les services cantonaux donnent des résultats pour le moins étonnants. En 2011, Jean Perfetta, du Service l'écologie de l'eau (SECOE), disait à propos de la Versoix: «*Qualité sanitaire satisfaisante, indices biologiques en bleu ou vert, la Versoix est nettement dans le peloton de tête, c'est une des plus propres*». Alors que de leur côté, les pêcheurs constatent que les insectes aquatiques se font rares, les populations de poissons déclinent et que la Versoix en aval de Divonne est « ternie » d'une fine pellicule en surface ?? C'est à croire que les indices de qualité de l'eau sont totalement inadaptés à la situation et nous donnent une image faussée de la qualité réelle de l'eau de nos rivières.



P'TITES NYMPHOS 1er service

Agenda 2015

Assemblée générale AGSP: mercredi 4 mars

Ouverture rivières: samedi 7 mars

Ouverture rivières limitrophes: samedi 14 mars

Ouverture de l'Ombre: samedi 16 mai

Assemblée des délégués FSP: samedi 13 juin (VS)

Championnat Jeunes Pêcheurs: 13 et 14 juin (VS)

Passeport-vacances: samedis 18 juillet et 15 août

Journée Suisse de la Pêche: samedi 29 août

3e correction du Rhône: les pêcheurs fâchés contre l'UDC-Valais

Stefan WENGER, ex-président de la FCVPA (Fédération cantonale Valaisanne) et membre du Bureau directeur de la FSP, est très remonté contre l'UDC-Valais qui s'oppose aux mesures environnementales de la 3e étape de la correction du Rhône. Il fustige le comportement des agrariens qui considèrent qu'il suffit de creuser le lit du cours d'eau pour laisser passer plus d'eau en cas de crues ... et donc de canaliser davantage le fleuve! Et Wenger de commenter : « C'est comme de penser que rouler en marche arrière permet d'économiser l'essence ! »

Suivi de la migration des géniteurs

L'Etude Interreg sur la migration piscicole dans « L'espace Arve et Rhône » se poursuit en 2015. Ci-dessous un magnifique mâle de truite lacustre capturé, muni d'une balise radio et relâché dans le Versoix au début de l'hiver 2014. Un poisson qui n'a rien à envier au saumon atlantique « Poisson de l'année 2015 » de la FSP !



Truite de l'Arve ?



64 cm, 3 kg : une des grosses truites capturées fin octobre 2014 dans l'Arve. Celle-ci au Pont de Carouge, à la Mepps n°3. Plutôt méditerranéenne la truite, donc très probablement pas native de la rivière car à cette taille il s'agit soit d'une lacustre en migration ... soit d'un géniteur de « remise » issu de la pisciculture de l'AAPPMA de Thoiry. Les paris sont ouverts !!

2e opération de nettoyage du Rhône

C'est le samedi 21 février 2015 que la société de pêche « Geneva Street Fishing » (GSF), sous la houlette de son président Steve BEL, a mis sur pied la 2e édition de l'opération de nettoyage du Rhône en Ville de Genève. C'est par des conditions extrêmes - neige et visibilité proche de zéro - que les volontaires présents ont pu tout de même remplir une benne et demi avec des cadidies, barrières, boîte à vitesse, lampadaire public, caisse enregistreuse etc... Heureusement que les organisateurs avaient mandaté le *s'cool bus*, qui leur a permis de se restaurer et de se réchauffer ! MM. Luc Barthassat, Guillaume Barrazzone et Gottlieb Dandiker sont venus en fin de matinée pour apporter leur soutien. Des remerciements vont également aux SIG et à la DGNP pour leur collaboration ... et surtout un grand coup de chapeau aux pêcheurs et au GSF pour cette action exemplaire!

BOUTIQUE DU PECHEUR

4, quai du Rhône

CH - 1205 Genève

Tel : +4122 329 16 29 Fax : +4122 321 66 32

Email : info@boutiquedupecheur.ch

Internet : www.boutiquedupecheur.ch

Fishing Shop

... que feriez-vous sans moi ..?



Une météo difficile, une benne qui déborde ...
Merci les pêcheurs !

Aide à l'exécution: pêche à la ligne

(MP) Suite à l'entrée en vigueur en janvier 2009 des articles relatifs à la pêche dans l'Ordonnance de la Loi sur la protection des animaux et des nombreuses incohérences relevées depuis lors, nous vous transmettons ci-dessous les dispositions légales concernant **l'étourdissement et à la mise à mort des poissons de petite taille et la remise à l'eau de poissons ayant atteint la taille de capture.**

Poissons de petite taille (inférieure à 22 cm)

- Les poissons dont la taille est inférieure à 22 cm peuvent être mis à mort au moyen d'un coup sur la tête ou d'une rupture de la nuque combinée avec un coup sur la tête, sans saignée consécutive.
- Cependant, si la saignée n'est pas pratiquée, il n'est pas certain que le poisson meure rapidement. Au cas où la mort ne serait pas immédiate, le pêcheur doit alors répéter la méthode choisie et s'assurer que le poisson est réellement mort.
- Les poissons dont la taille atteint ou dépasse 22 cm doivent dans tous les cas être saignés ou éviscérés immédiatement après avoir été étourdis.

Remise à l'eau de poissons capturés

- Il est interdit de pêcher des poissons à la ligne avec l'intention de les remettre à l'eau. Un pêcheur **peut cependant décider au cas par cas de remettre à l'eau un poisson viable, pouvant être pêché** (Ndlr: ayant atteint la taille de capture), à condition que celui-ci appartienne à une espèce figurant à l'annexe 1 ou 2 OLFP.
- La remise à l'eau doit se faire immédiatement après la capture et avec le plus grand soin. Les manipulations susceptibles de stresser le poisson, comme le fait de le mesurer, de le peser ou de le photographier, sont à limiter au strict minimum.
- On part du principe que les pêcheurs à la ligne agissent de bonne foi lorsqu'ils évaluent la situation en cas de capture et qu'ils assument leur responsabilité en adoptant un comportement respectueux de l'animal.
- La manière correcte de traiter les poissons devant être remis à l'eau fait l'objet d'une attention particulière dans le cadre de la formation visant à obtenir l'attestation de compétence.
- Il est conseillé aux cantons de désigner les eaux et les méthodes de capture qui excluent la remise à l'eau pour des raisons écologiques et de prononcer les interdictions correspondantes.
- L'exécution de l'art. 23, al. 1, let. a, OPA n, ne devrait pas consister en premier lieu à démasquer des délits individuels, mais plutôt à identifier des schémas et des tendances à long terme qui signalent une pêche « catch and release » systématique ou organisée.



Qualité des eaux du Léman : état 2013 (Source : CIPEL - lettre de janvier 2015)

Les analyses 2013 des eaux du Léman montrent que, suite à un hiver 2013-2014 moyennement froid, le brassage hivernal des eaux n'a pas été complet, ne permettant qu'une réoxygénation partielle des couches profondes. La concentration moyenne en phosphore est en lente diminution, atteignant une moyenne de 19.7 µg/L ; l'objectif visé pour 2020 est d'atteindre une concentration entre 10 et 15 µg/L.

Le type et la quantité d'algues présentes dans le lac indiquent une amélioration de la qualité des eaux. Le zooplancton reste la nourriture privilégiée des corégones; poisson qui se porte très bien actuellement, avec des tonnages records de pêche ces 3 dernières années.

Les concentrations en pesticides totaux dans le lac se stabilisent depuis 2008 et oscillent entre 0.12 et 0.18 µg/L. Quant aux produits pharmaceutiques, deux campagnes supplémentaires, portant sur une palette élargie à 58 molécules comprenant entre autres des psychotropes, n'ont pas permis de mettre en évidence d'autres résidus que ceux déjà mesurés dans les campagnes antérieures (anesthésiants, anti épiléptique, relaxant musculaire). Tous ces résultats sont présentés de manière détaillée dans le rapport scientifique de la CIPEL, disponibles sur le site: www.cipel.org



Retour au bambou!

Source: Jacques-Etienne Bovard, professeur et écrivain @ Migros Magazine

«Le surnaturel baisse comme un lac qu'un canal épuise, déplore Maupassant, en 1884 déjà. La science, de jour en jour, recule les limites du merveilleux.» Hélas, qu'aurait-il dit en découvrant sur un site web cette minuscule caméra sous-marine destinée aux pêcheurs, capable de transmettre en temps réel l'image de l'appât se mouvant dans les profondeurs jusqu'ici impénétrables à la vue?

Désormais, au lieu de surveiller son bouchon ou d'«écouter» son fil entre ses doigts, comme il faisait depuis le paléolithique, le pêcheur pourra fixer un écran portable, en attendant qu'y apparaisse la silhouette oblongue et si désirée de sa proie. L'instant jouissif de la touche, puis les phases haletantes du combat avec le poisson sous la surface, qui ne lui procuraient naguère que des sensations tactiles, donc floues, seront enfin objectivés. Il pourra se les repasser au ralenti, en extraire des fonds d'écran, en imprimer des cartes postales pour ses copains blafards de jalousie, non sans avoir bien sûr augmenté la taille du poisson avec Photoshop. Et ce n'est qu'un début: on pourra zoomer jusqu'à lire sur la moue dubitative de tel brochet mal luné pourquoi il s'est ravisé au dernier moment, et donc perfectionner son leurre. Le bidule permettra d'ailleurs d'espionner les astuces des autres pêcheurs. Il «embarquera» un échosondeur couplé à un GPS permettant de cartographier le plan d'eau au centimètre près; il mémorisera les passages de poissons, établira des statistiques, prévoira infailliblement les coins et moments propices. Génial, non? Une nouvelle ère commence pour le pêcheur enfin libéré de sa cécité face au monde aquatique, sûr de ne plus rentrer bredouille, comblé!

Vraiment? Et que restera-t-il du mystère, là-dedans? De l'imaginaire, source de passion? Du fantasme, sel de la vie? Ô cauchemar d'un monde où tout devient visible, sûr, scientifique! Après Le Horla des spectres invisibles, Maupassant n'aurait-il pas écrit Le Queça des puces électroniques? Mais chassez le rêve, il revient à tire-d'aile: le même site web, parmi ses «nouveauautés», (re)proposait la bonne, la simple, l'immémoriale canne de bambou jaune (juste un fil attaché au bout d'une baguette), qui avait disparu depuis trente ans des catalogues.

Celle que vous choisirez, j'en suis sûr, pour retrouver les délices de la contemplation, l'art de l'attente, et les cadeaux du hasard.

Du même auteur : « **La pêche à rôder** » - Bernard Campiche Editeur ISBN 2-88241-186-3
(Ndlr : une véritable pépite de littérature halieutique)

 **Implenla** Spécialistes travaux lacustres.

Implenla conçoit et construit pour la vie. Avec plaisir. www.implenla.com



P'TITES NYMPHOS *2e service*

Braconnage sur le Léman : le préfet de Haute-Savoie fait respecter la loi

Visé par plusieurs procédures pour fraude au règlement de pêche sur le Léman, le pêcheur professionnel Eric Jacquier de Lugrin vient de se faire retirer sa licence de pêche sur décision préfectorale jusqu'au 31 décembre 2016. (Lire également la page 3 de l'Info-pêche No 70).

Rions un peu !

Comment venir à bout des harles et des cormorans ? Rien de plus facile, m'a dit un ami chinois ! Il suffit de faire circuler la rumeur chez mes compatriotes que les testicules de ces oiseaux piscivores sont aphrodisiaques ... et le résultat ne se fera pas attendre !

Le vrai-faux de la Commission de la Pêche (CP)

Ci-dessous un florilège des remarques les plus fréquentes qui parviennent aux oreilles de ceux qui représentent les pêcheurs à la Commission de la pêche genevoise.

1. La CP gère la pêche à Genève

FAUX : la CP n'a qu'un statut consultatif: les commissaires expriment leur préavis sur les travaux concernant les rivières et le lac qui sont soumis **l'article 8** de la Loi fédérale sur la pêche (LFP), ils donnent aussi leur préavis sur les modifications à la **réglementation**, sur le plan de **repeuplement**, le **coût des permis** et veillent à la bonne utilisation du **fonds piscicole**. Finalement, les préavis émis par la CP ne sont pas forcément appliqués par l'Etat qui est seul décideur, mais la pratique veut qu'ils soient pour la plupart suivis. Pour les repeuplements: la CP élabore les plans de repeuplement en collaboration avec l'Etat, mais l'exécution (dates et fréquence des remises à l'eau, lieux, etc.) de ces derniers dépend entièrement de l'Etat. De plus, la CP doit respecter la LFP. Par exemple, une demande de repeuplement en truites arc-en-ciel dans l'Arve et le Rhône urbains a été refusée par Berne.

2. Les membres pêcheurs de la CP sont nommés par le Conseil d'Etat

VRAI : les 8 représentants des pêcheurs sont effectivement désignés par le Conseil d'Etat qui doit s'assurer que les pêcheurs sportifs représentent équitablement les diverses conceptions en matière de pêche. A noter que parmi ces 8 pêcheurs il y a un pêcheur professionnel.

3. Il n'y a que des pêcheurs à la CP

FAUX : la Loi cantonale sur la pêche stipule que la CP est constituée d'un représentant par parti siégeant au Grand-Conseil et élu par lui, et de 13 représentants nommés par le Conseil d'Etat. L'effectif total de la CP ne doit pas dépasser 20 membres. Les membres issus de la société civile nommés par le Conseil d'Etat doivent comprendre: au maximum 8 représentants des pêcheurs, 1 représentant des SIG, 2 représentants des milieux de protection de la nature, 1 représentant des milieux universitaires et 1 représentant des agriculteurs.

4. La CP ne s'occupe pas du problème des oiseaux piscivores

FAUX : plusieurs résolutions, toute signées par la majorité des membres, dont une à l'unanimité, demandent le tir des cormorans sur l'Arve et des harles sur l'Allondon. Réponse de l'Etat : sur l'Arve il n'y a pas assez de certitudes sur l'impact de ces oiseaux (!) et il aurait des problèmes de sécurité en cas de tir. Pour l'Allondon : il s'agit d'une réserve OROEM et on ne peut rien faire. Il faudrait selon l'Etat que le harle soit retiré de la liste des espèces protégées.

5. Le règlement sur la pêche est trop compliqué, c'est la faute à la CP

FAUX : un projet simplifié élaboré par une majorité de pêcheurs a été jugé inadapté. La rédaction d'un nouveau règlement, cours d'eau par cours d'eau, est remise à l'ordre du jour cette année.

6. C'est à cause de la CP qu'il y a un examen pour obtenir le permis de pêche

FAUX : depuis 2009, la nouvelle Loi fédérale sur la Protection des animaux exige de suivre un cours pour obtenir une attestation de compétences pour toute personne étant amenée à tuer des animaux.

Moralité : même si la CP donne des préavis en matière de pêche, l'Etat décide en fonction des forces en présence : si les pêcheurs sont faibles, alors ils n'auront que peu de pouvoir, même à la CP...



NOUVELLES DE LA FEDERATION SUISSE DE PECHE

Journal Suisse de la Pêche: Janvier et Février 2015 (extraits)

Le saumon atlantique élu «Poisson de l'année 2015»

Fortement menacé dans le monde, le saumon atlantique est considéré comme éteint en Suisse. En l'éli-sant « Poisson de l'année 2015 », la Fédération Suisse de Pêche FSP se bat pour son retour, d'où le slo-gan : « Migration de masse désirée ».

Le saumon atlantique jouit d'une grande importance écologique, économique et culturelle à travers le monde mais également en Suisse. Comme la Fédération Suisse de Pêche FSP l'écrit : il est considéré comme un « sacré gaillard » ... ou tout simplement une merveille de la nature. Mesurant à peine 20 centimètres, les jeunes saumons atlantiques entament leur grand voyage de plusieurs milliers de kilomètres depuis le cours supérieur des rivières jusqu'à leurs territoires de chasse au large du Groenland. Le saumon ne connaît pas les frontières et relie ainsi entre eux les différents continents et territoires marins.



Disparu de Suisse depuis 65 ans

Pendant des siècles, le saumon atlantique a été aussi en Suisse un élément de la nature, la culture, la pêche et la gastronomie. Au 19^e siècle il se capturait encore plus d'un million de saumons dans le Rhin. Des dizaines de

milliers de saumons frayaient dans le Rhin suisse et ses affluents jusque loin dans les vallées alpines. A partir du 20^e siècle, les populations de saumons ont dramatiquement chuté dans le monde entier. Depuis 65 ans, le saumon atlantique a complètement disparu de Suisse. Les derniers saumons y furent capturés en 1950 dans le Rhin près de Laufenburg. Il y a cependant des signaux positifs : ces dernières années, trois (!) saumons ont réussi leur migration de retour jusqu'à Bâle. Le biologiste Samuel Gründler de la Fédération Suisse de Pêche FSP évoque dans ce cas le « hasard », car ces individus isolés ont vraisemblablement pu remonter par des écluses. Le problème principal vient de la France qui tarde à construire des dispositifs de migration piscicole sur les grandes centrales hydro électriques du Rhin. « Trois individus c'est naturellement trop peu pour considérer ces retours comme un succès. »

Combat au niveau national et international

Les causes de menace pour le saumon atlantique sont la pollution des eaux, les obstacles infranchissables des centrales hydro électriques, la surpêche et l'élevage salmonicole sans scrupules. La Fédération Suisse de Pêche a reconnu le sérieux de la situation et va s'engager au niveau national et international pour sa sauvegarde/réintroduction.

Une percée décisive internationale est nécessaire d'urgence si l'on veut que le saumon ait une chance de survivre, à savoir :

- **Interdiction de la pêche au filet en mer et dans les cours d'eau**
- **Conditions strictes pour l'aquaculture (élevage)**
- **Rétablissement de la libre migration piscicole**
- **Rétablissement et maintien des zones naturelles de reproduction**

Championnat des jeunes pêcheurs 2015

Il y a un rendez-vous à ne pas manquer pour les jeunes fans de pêche à la ligne en 2015 : la troisième édition du Championnat des jeunes pêcheurs les 13/14 juin 2015 à Châtillon-le-Bas/VS. Pour les sociétés et fédérations cantonales, il est temps de planifier !

Le programme est attractif pour les filles et les garçons : les jeunes pêcheuses et pêcheurs se mesurent les uns aux autres par équipes de 3 dans les domaines pratique, connaissances techniques et capacités sportives et font ainsi la démonstration de leur adresse à un large public lors d'une compétition ludique.



Le programme-cadre avec pêche et feu de camp au bord du bel étang naturel promet en outre du suspense et de l'aventure et offre le temps et la possibilité d'échanger des expériences et de nouer de nouvelles amitiés.

Stefan Wenger, président du comité d'organisation, déclare à l'intention des présidents cantonaux et de sociétés de pêche : *«C'est maintenant à vous d'attiser les flammes de l'enthousiasme dans vos régions, au sein de vos sociétés ! »* Au fait, l'événement a lieu le même week-end que l'assemblée des délégués de la Fédération Suisse de Pêche. En d'autres termes : les 13/14 juin 2015, une formidable fête des pêcheurs attend jeunes et moins jeunes !

Journée Suisse de la Pêche le 29 août 2015



Après l'édition 2013, une nouvelle Journée Suisse de la Pêche aura lieu le samedi 29 août 2015. Organisée par les fédérations cantonales et les sociétés régionales de pêche, elle est surtout destinée au grand public. Pour les sociétés de pêche, c'est le moment de prévoir les activités !

Un stand d'information sur la population locale de poissons ? Un petit restaurant avec de délicieuses fritures sur la place du village ? Un débat public sur le thème «Protection de la nature – gestion des cours d'eau» ? Une visite guidée de la réserve naturelle voisine ? Une initiation à l'art de la pêche pour des couples « parent-enfant » ? Des trucs et astuces sur la

cuisine du poisson ? Lors de la Journée Suisse de la Pêche, il n'y a (presque) aucune limite à la créativité. Toutes les sociétés sont ici appelées à coucher leurs idées sur le papier. L'objectif : la Journée Suisse de la Pêche doit montrer à la population comment vivent les poissons, de quoi a besoin le monde dans et au bord de l'eau, et ce qu'il en est de la biodiversité et de la santé des eaux. Mais la Journée de la pêche offre aussi la possibilité d'en découvrir davantage sur la pêche de loisirs, la formation, les techniques et les bons moments à passer dans la nature. Des autocollants et bannières peuvent être commandés gratuitement dès maintenant et des rouleaux publicitaires peuvent être empruntés pour les manifestations à l'adresse suivante: info@sfv-fsp.ch



Votre partenaire de proximité



Génie Civil - Environnement
Travaux spéciaux
Gravière - recyclage matériaux

15, route de Peney-Dessus - 1242 Peney (satigny)/GE - T 022 753 98 00 - F 022 753 98 98 - www.scrasa.ch

Vous n'êtes pas encore des nôtres ?

Qu'attendez-vous pour adhérer à l'AGSP ?

Que le SECOE trouve que la qualité de l'eau de nos rivières n'est finalement pas si bonne que ça ?

Sociétés membres :

**Amicale TOS-Lémanique
Les Bouvières**

**La Carougeoise
Les 1+**

DEMANDE D'ADHESION

(No 71 - Février 2015)

Nom/ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____ Lieu/No Postal : _____

No de tél. : _____ Email : _____

Je soussigné désire devenir membre de l'AGSP ou de l'une de ses sociétés:

- Je désire adhérer à la société : _____ (écrire le nom de la société)
- (Votre demande sera transmise au président de la société)
- Je désire adhérer à l'AGSP en tant que membre sympathisant (contribution : 30.- par année)
- Je suis porteur du permis de pêche genevois: lac* rivière *
- Je suis nouveau pêcheur et je désire suivre un cours d'attestation de compétences (Brevet suisse du pêcheur sportif)

Cochez la(les) case(s) souhaitée(s)

* entourez ce qui convient

Lieu et date : _____ Signature : _____

| | | | | |
|------------------------------|--------------------------|-------------------------|------|----------------------|
| AGSP | PREVEDELLO Maxime | 9, Bernex-en-Combes | 1233 | BERNEX |
| AMICALE TOS-Lémanique | MAZZOLA Maurice | 239, rue de Bernex | 1232 | CONFIGNON |
| LES BOUVIERES | HAYOZ Christophe | 4b, ch. de l'Aulne | 1212 | GRAND-LANCY |
| LA CAROUGEOISE | BRINER Charles | 116, ch. de la Montagne | 1224 | CH.-BOUGERIES |
| LES 1+ | CASANOVA Thibault | 24, ch. des Crêtets | 1242 | SATIGNY |

Site de l'AGSP : www.agsp.ch

Site Ecoles de pêche Genève : www.vulgata.ch

Site de la Fédération Suisse de Pêche : www.sfv-fsp.ch/?L=1